

Concevoir les parkings en milieu naturel

Aménagement des sites



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

1.2 - Le choix de l'implantation

Avant tout l'aire de stationnement doit fonctionner. C'est-à-dire que le stationnement doit s'effectuer sans difficultés. Elle doit être conçue en fonction des potentialités du site, car les composantes de celui-ci conditionnent les schémas d'organisation.

La perception de l'utilisateur et la logique de l'automobiliste doivent être en harmonie. Habituellement celui-ci essaie de se situer par rapport à l'entrée du site visité et cherche en même temps à se garer au plus près.

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB